

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

remplacement : Non

Type de candidature : cand. individuelle

TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE FACILITATION

Forme : B – Stage

Responsable : Didier PASTOR, IENA - Chargé de mission formation
Atelier Canopé de Cahors - Elisabeth HERBST, directrice et
Didier MIREY, Formateur de Ressources et Services

Modalité : L - Présentiel

Nombre de places prévues : 12

Durée de la formation : 3h

Date(s) ou période(s) prévisionnelle(s) de la formation :
mercredi 10 janvier 2024

Lieu de déroulement :
Atelier Canopé de Cahors

Public concerné : Directeurs d'école, chargés d'école, faisant fonction

Descriptif du contenu :

Les enjeux de l'intelligence collective.
Les postures d'animateur, de formateur et de facilitateur.
Les incontournables: préparation, animation, suivi.
Les techniques (numériques ou non): DIKA, World Café, Brise Glace, Klaxoon et ressources associées.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Définir les notions d'animation et de facilitation d'un groupe de travail (quel contexte, quels objectifs...). Maîtriser les fondamentaux de l'animation favorisant l'intelligence collective par la posture de facilitateur. Découvrir et expérimenter des outils et méthodes.

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

remplacement : Non

Type de candidature : cand. individuelle

PREVENTION DES RISQUES INCENDIE & PANIQUE EN ECOLE

Forme : B – Stage

Responsable : Didier PASTOR, IENA - chargée de la mission formation
Florent FAGE, Conseiller de Prévention Départemental
Laurent FANTINI, Référent Direction

Modalité : L - Présentiel

Nombre de places prévues : 10x4

Durée de la formation : 3h

Date(s) ou période(s) prévisionnelle(s) de la formation :
mercredi 20 mars 2024

Lieu de déroulement :
à déterminer

Public concerné : Directeurs d'école, chargés d'école, faisant fonction

Descriptif du contenu :

cette formation apporte aux participants les connaissances relatives à l'exercice de leurs responsabilités en matière de sécurité contre les risques d'incendie.

"A partir de la date d'ouverture des locaux pour les immeubles neufs et hors de la période de transformation ou d'aménagement des locaux pour les immeubles existants, la responsabilité de la mise en oeuvre des dispositions relatives à la sécurité contre les risques d'incendie relève du directeur d'école."

"Le directeur d'école est responsable de la mise en oeuvre des dispositions relatives à la sécurité contre les risques d'incendie. Il est l'interlocuteur de la commission de sécurité. Il organise les exercices de sécurité obligatoires et actualise le registre de sécurité en lien avec la collectivité propriétaire des bâtiments."

Les participants sont invités à prendre connaissance avant la formation du registre de sécurité de leur école.

Objectif(s) pédagogique(s) :

S'approprier les connaissances relatives à la prévention des risques d'incendie et aux différents acteurs.
Comprendre le rôle du directeur et de chacun dans cette démarche de prévention.
Traduire les injonctions réglementaires en actes concrets.

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

remplacement : Non

Type de candidature : cand. individuelle

PREVENTION DES RISQUES : ROLE DU DIRECTEUR

Forme : B – Stage

Responsable : Didier PASTOR, IENA - chargée de la mission formation
Florent FAGE, Conseiller de Prévention Départemental
Laurent FANTINI, Référent Direction

Modalité : L - Présentiel

Nombre de places prévues : 10x4

Durée de la formation : 3h

Date(s) ou période(s) prévisionnelle(s) de la formation :

mercredi 6 mars 2024

Lieu de déroulement :

à déterminer

Public concerné : Directeurs d'école, chargés d'école, faisant fonction

Descriptif du contenu :

S'approprier un rôle actif dans la démarche de prévention et d'évaluation des risques.

Le directeur d'école tient un rôle particulier dans le fonctionnement de l'école, permettant de prévenir les risques.

Il revient au directeur de veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable (Référentiel métier des directeurs d'école, circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014).

Ayant dans ses missions certaines prérogatives concernant la sécurité (l'incendie en particulier), il est une des principales personnes ressources pour animer le travail autour de l'évaluation des risques des enseignants et des autres personnels de l'éducation nationale.

A ce titre, il connaît les personnes ressources dans et hors éducation nationale.

Il tient également un rôle dans l'évaluation des risques en relation avec d'autres acteurs. Il est familier du document unique d'évaluation des risques (DUER) de l'école.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Le directeur d'école tient un rôle particulier dans le fonctionnement de l'école, permettant de prévenir les risques.

Cette formation apporte aux participants les connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement de ces missions :

- Objectifs de la prévention des risques
- Cadre réglementaire
- Identification, prévention et évaluation des risques
- Utilisation du DUER sur l'application PGR
- Personnes ressources

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

remplacement : Non

Type de candidature : cand. individuelle

SANTE SECURITE AU TRAVAIL DOCUMENTS QUI PROTEGENT

Forme : B – Stage

Responsable : Didier PASTOR, IENA - chargée de la mission formation
Florent FAGE, Conseiller de Prévention Départemental
Laurent FANTINI, Référent Direction

Modalité : L - Présentiel

Nombre de places prévues : 10x4

Durée de la formation : 3h

Date(s) ou période(s) prévisionnelle(s) de la formation :

mercredi 13 mars 2024

Lieu de déroulement :

à déterminer

Public concerné : Directeurs d'école, chargés d'école, faisant fonction

Descriptif du contenu :

Il revient au directeur de veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable (Référentiel métier des directeurs d'école, circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014).

Le directeur d'école tient un rôle particulier dans le fonctionnement de l'école, permettant de prévenir les risques.

A ce titre, le directeur connaît les documents réglementaires, leur utilité, leur fonctionnement.

Cette formation apporte aux participants les connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement de ces missions :

Connaître les documents réglementaires relatifs à la santé et sécurité au travail, leur utilité et leur fonctionnement.

Organisation des connaissances relatives aux documents réglementaires et à leur utilisation.

Objectif(s) pédagogique(s) :

S'approprier un rôle actif dans la démarche de prévention et d'évaluation des risques.

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

remplacement : Non

Type de candidature : cand. individuelle

LA CONTINUITÉ EDUCATIVE AU SERVICE DE L'ENFANT

Forme : B – Stage

Responsable : Christophe PORTENART chargé de mission EPS
Olivier MADELAIN CP 1er degré valence EPS
Guillaume DEFRANCE - Pôle jeunesse, engagement et sport -
Sandrine LASSERRE - Francas du Lot

Modalité : L - Présentiel

Nombre de places prévues : 20

Durée de la formation : 3h

Date(s) ou période(s) prévisionnelle(s) de la formation :

mercredi 27 mars 2024

Lieu de déroulement :

à déterminer

Public concerné : Directeurs d'école, chargés d'école, faisant fonction

Descriptif du contenu :

Pour cette formation, une étroite collaboration avec une association d'éducation populaire, les Francas du Lot, permettra de dispenser à travers des méthodes de pédagogie active l'ensemble des objectifs de la formation.

Objectif(s) pédagogique(s) :

L'objectif de cette formation est de faciliter l'interconnaissance entre les acteurs de la communauté éducative du champ scolaire, péri et extrascolaire.

Cette formation vise à promouvoir le caractère éducatif des activités périscolaires et extrascolaires, à renforcer la continuité avec les apprentissages scolaires.

Elle favorisera le déploiement des parcours éducatifs sur tous les temps de l'enfant. Nous mettrons en lumière l'apport d'un accueil de loisirs associé à l'école (relations directeur d'école/ directeur d'ALAE).

Comment s'appuyer sur le conseil d'école comme instance de concertation et d'élaboration de projets ?

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

remplacement : Non

Type de candidature : cand. individuelle

MISE EN ŒUVRE DE L'ECOLE INCLUSIVE

Forme : B – Stage

Responsable : Didier PASTOR, IENA - Chargé de mission ASH
Pôle ASH
Laurent FANTINI, Référent Direction

Modalité : L - Présentiel

Nombre de places prévues : 20

Durée de la formation : 3h

Date(s) ou période(s) prévisionnelle(s) de la formation :

mercredi 24 janvier 2024

Lieu de déroulement :

à déterminer

Public concerné : Directeurs d'école, chargés d'école, faisant fonction

Descriptif du contenu :

Comprendre les fondements et les enjeux d'une éducation inclusive. S'approprier les textes, les instances, les outils, les démarches pour réussir l'accueil, le suivi et l'accompagnement des élèves en situation de handicap ou/et à besoins éducatifs particuliers. Accompagner le développement des PIAL et de permettre aux différents acteurs de construire de nouvelles compétences autour d'une culture commune de travail en équipe pluri-catégorielle.

Objectif(s) pédagogique(s) :

sensibilisation aux enjeux de l'école inclusive afin de pouvoir identifier les besoins des élèves et mettre en oeuvre les réponses adéquates au niveau de la classe, de l'école et de l'établissement.

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

LABELLISATION E3D

Responsable : Caroline DOUINEAU, IEN chargée de mission sciences & Mathématiques
Aurore BONNET, CPDpt sciences & Mathématiques
Laurent FANTINI, Référent Direction

Date(s) ou période(s) prévisionnelle(s) de la formation :
mercredi 17 janvier 2024

Public concerné : Directeurs d'école, chargés d'école, faisant fonction

Descriptif du contenu :

Accompagner les directeurs d'école dans la labellisation E3D. A quoi cela sert-il ? Que dois je faire pour obtenir ce label ? Comment dois je monter mon dossier ? Le but de ce temps est de vous aider et accompagner pour repartir à l'issue de l'animation avec vos dossiers complétés.

Objectif(s) pédagogique(s) :

L'éducation au développement durable (EDD) permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. Il constitue un axe des programmes de l'école. Qu'est ce que la labellisation E3D ? A quoi cela sert-il ? Que dois je faire pour obtenir ce label ?

remplacement : Non

Type de candidature : cand. individuelle

Forme : B – Stage

Modalité : L - Présentiel

Nombre de places prévues : 20

Durée de la formation : 3h

Lieu de déroulement :
à déterminer

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

RESSOURCES NUMERIQUES AU SERVICE DU DIRECTEUR

Responsable : Caroline DOUINEAU, IEN chargée de mission numérique éducatif
Equipe numérique départementale
Laurent FANTINI, Référent Direction

Date(s) ou période(s) prévisionnelle(s) de la formation :
mercredi 18 octobre 2023

Public concerné : Directeurs d'école, chargés d'école, faisant fonction

Descriptif du contenu :

Intégrer les outils numériques dans le travail du directeur d'école.

Apps.education : Nuage, Visio-agents, prise de rendez-vous avec Sondage, gestion de la messagerie professionnelle, ENT-École, Onde, ...

Objectif(s) pédagogique(s) :

Des outils numériques au service de la direction d'école.

remplacement : Non

Type de candidature : cand. individuelle

Forme : B – Stage

Modalité : L - Présentiel

Nombre de places prévues :

Durée de la formation : 3h

Lieu de déroulement :
à déterminer

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE

AUTOEVALUATION DU PROJET D'ECOLE OU EVAL. EXTERNE

Responsable : Didier PASTOR, IENA - chargée de la mission formation
Laurent FANTINI, Référent Direction

Date(s) ou période(s) prévisionnelle(s) de la formation :
mercredi 27 septembre 2023

Public concerné : Directeurs d'école, chargés d'école, faisant fonction

Descriptif du contenu :

Lors de cette formation, les directeurs faisant partie de la campagne d'évaluation externe échangent avec les formateurs pour définir les différentes étapes, outils, modalités qu'ils vont suivre pour aboutir à un rapport d'autoévaluation dans la perspective de la rédaction d'un projet d'école l'année suivante.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Préparer les directeurs à l'autoévaluation dans leur école : PARTIE 1 - Quels indicateurs relever ? Où les trouver ? Comment les analyser PARTIE 2 - Animer les réunions avec les collègues de l'école pour déterminer les domaines, analyser les indicateurs avec eux, faire des propositions de pistes d'amélioration.

remplacement : Non

Type de candidature : cand. individuelle

Forme : B – Stage

Modalité : L - Présentiel

Nombre de places prévues :

Durée de la formation : 3h

Lieu de déroulement :
à déterminer